## CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation 1-1531 PORTEE



Edité le : 27/09/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

> CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT **TERRITOIRE**

> > Analyse demandée par : ARS DD DU GARD

MAISON ENVIRONNEMENT 1007 ROUTE DE VENEJAN 30200 ST NAZAIRE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier: LSE25-138505 Identification échantillon : LSE2509-35010-2

N° Prélèvement: 00186272 N° Analyse : 00187722

Nature: Eau à la production

Point de Surveillance : RESERVOIR R1 ST GENIES

Code PSV: 0000003332

Localisation exacte : ROBINET R1 D PART DISTRIBUTION Dept et commune : 30 SAINT-GENIES-DE-COMOLAS

Coordonnées GPS du point (x,y) Y: 4.6907404000 **X**: 44.0363464000

UGE: 2490 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN VEOLIA

Type d'eau : T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION

Type de visite : Р1 Type Analyse: P1 Motif du prélèvement : CS

VEOLIA EAU - CGE- GARD Nom de l'exploitant : 256 CHEMIN DU VIGET

PLAINE DE CROUPILLAC - BP 2 9

30104 ALES CEDEX

Nom de l'installation : STATION DE ST GENIES Type: TTP Code: 000572

Prélèvement : Prélevé le 24/09/2025 à 11h20 Réception au laboratoire le 24/09/2025 à 13h21

> Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / HUTTENSCHMITT Christel - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation

humaine

Traitement: **NEANT** 

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 24/09/2025 à 17h23

Bate de debat d'analyse le 24/05/2025 à 17/125									
	Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de Références de Qualité C	

## CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 27/09/2025

Identification échantillon: LSE2509-35010-2

Destinataire: CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analy	tiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	9
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	11P1@	18.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	5 #
pH sur le terrain	11P1@	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5 9	#
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.35	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.42	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06			
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/mI	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			c	) #
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Caractéristiques organoleption	11P1@	0		Analyse qualitative					
Odeur	11P1@	Chlore	]	Méthode qualitative					
Saveur	11P1@	Chlore	_	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			#
brute)			l llig/11 t	Comparatoure	111 211100 1001				
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/I Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15	5   #
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11P1@	0.13	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	2 #
Analyses physicochimiques  Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	425	μS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100	) #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	20.15	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11P1@	25.04	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06			#
Carbone organique total (COT)  Cations	11P1@	0.25	mg/I C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2	#
Cations									
Calcium dissous	11P1@	89.3	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1			#
Magnésium dissous	11P1@	6.6	mg/I Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05			#
Ammonium  Anions	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	)   #
Chlorures	11P1@	16	mg/l CI-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		050	,   #
Sulfates	11P1@	47	mg/l SO4	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		250	
Nitrates	11P1@	11	-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.2	50	250	'   <sub>#</sub>
			mg/I NO3-						#
Nitrites	11P1@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10		1 "

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 27/09/2025

Identification échantillon: LSE2509-35010-2

Destinataire: CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Silicates : stabilisation réalisée au laboratoire dans les 36 heures.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA Directeur Qualité